

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FÉVRIER 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

L'an deux mille vingt-six, le seize février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire et a délibéré comme suit :

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Travaux – bâtiments – voirie – espaces verts et environnement

Délibération n°1/1 – Avenant n° 1 à la convention d'implantation et d'usage des bornes enterrées sur la commune d'Arnouville – Approuvée

Affaires scolaires

Délibération n°2/2 – Création de la Société Publique Locale de Restauration Collective : approbation des statuts et du pacte d'actionnaires ; constitution du capital et désignation des représentants de la commune – Approuvée

Marchés Publics

Délibération n°3/3 – Autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n°4 au marché n°2022-002_AOO – Marchés d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux de la ville d'Arnouville – Approuvée

Délibération n° 4/4 – Approbation du choix du délégataire pour la gestion de la délégation de service public pour la gestion du marché forain – Approuvée

Délibération n°5/5 – Groupement de commandes de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France au profit des communes membres – Adhésion de la commune à des familles d'achats supplémentaires – Approuvée

Finances

Délibération n°6/6 – Subvention exceptionnelle en faveur de Paméra LOSANGE (athlète arnouilloise) – Exercice 2026 - Approuvée

Ressources Humaines

Délibération n° 7/7 – Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs – Approuvée